Engrais contenant du cadmium: commercialisation en Autriche, Finlande et Suède (modif. direct. 76/116/CE)

1998/0026(COD) - 16/07/1998 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Heidi HAUTALA (Verts, FIN) sur la commercialisation, en Autriche, Finlande et Suède, d'engrais contenant du cadmium, le Parlement approuve la proposition de directive en précisant toutefois que tout doit être mis en oeuvre pour modifier cette directive d'ici au 31.12.2001 afin de prendre des dispositions à l'échelon européen en matière de cadmium.